Ventes pour Taxes d'Etat

—DE—

PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXE — PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m., SAMEDI, 14ème jour de Février, A. D., 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient completées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31éme jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que touts les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

ADAMS, JEAN—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Eliza, Bouny, Eveline et Seguin, designés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 91; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 50 pieds, formant l'encoignure des rues Eliza et Bouny.

ALEXANDRE, HONORE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, au Raccourci, propriétés vendues par le Dr. P. R. Puisson, designés comme lots Nos. 7 et 8, les dits Nos. 7 et 8 mesurent 60 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

ALLINGHAM, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à $9 00
Taxe de 1883, montant à 9 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Alix, Peter et Elmira, désigné comme portion des lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 40; la dite portion des lots Nos. 11 et 12 mesurent 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 84 pieds, formant l'encoignure des rues Chestnut et Alix.

AUGUSTE, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, et les terres marécageuses, l'avenue Camus et les propriétés vendues par A. Camus, designé comme le lot No. 16, le dit lot No. 16 mesure 48 pieds de face à l'avenue Camus sur une profondeur de 170 pieds.

BARRETT, MICHAEL J.—
Taxe de 1882, montant à $13 60
Taxe de 1883, montant à 14 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Bouny, Alix et Poudrière, designés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 6, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 63 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 117 pieds, formant l'encoignure des rues Peter et Bouny.

BARRETT, MICHAEL J.—
Taxe de 1882, montant à 300
Taxe de 1883, montant à 300
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, De Armas, Verret et Decatur, designés comme les lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 189; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 321 pieds de face à la rue Valette sur une profondeur de 45 pieds, forment l'encoignure des rues Valette et De Armas.

BAUMAN, EMILE—
Taxe de 1882, montant à $16
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Valette, Verret et Newton, designé comme lot No. 8 de l'îlet No. 180, le dit lot No. 8 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues Decatur et Valette.

BANNISTER, RICHARD—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues LeBoeuf, Canal, Market et Eveline, designé comme lot No. 2 de l'îlet No. 110, le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue LeBoeuf sur une profondeur de 125 pieds.

BASSANER, PAUL—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, connu comme propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson au Raccourci, designé comme le lot No. 2, le dit lot No. 2 mesure 45 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

BARRETT, MICHEL J.—
Taxe de 1883, montant à 18c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Valette, Decatur et Newton, designés comme les lots No. 3, 4 et 5 de l'îlet No. 178, les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 96 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds.

BARRETT, MICHAEL J.—
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elmire, Decatur et De Armas, designés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 191; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 150 pieds.

BARRETT, MICHAEL J.—
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Chesnut, Decatur et De Armas, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 191, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 150 pieds.

BARTEL, V'VE W. H.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Poudrière, Peter, Alix et Bouny, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Poudrière sur une profondeur de 127 pieds.

BEMISS, PAUL ET A. CHERRY—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 75; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 125 pieds.

BELCHER, ALEXANDER—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eliza, Eveline et Vallette, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 96; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 126 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Chestnut et Eliza.

BENNETT, ALEXANDER—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 45c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située à Tunisburg dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 19 borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon; la dite moitié de l'îlet No. 19 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 319 pieds.

BIRD, V'VE DAVID—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Verret, Jackson Market, et désignés comme les lots Nos. 7, 8 et 9 de l'îlet No. 125; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 93 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 164 pieds.

BOSTRUM, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Peter, Poudrière et Barthelemy, designé comme lot No. 14 de l'îlet No. 5; le dit lot No. 14 fait face à la rue Alix.

BROWN, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Jefferson et Madison, designée comme une partie du lot No. 6 de l'îlet No. 184, la dite partie du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 180 pieds.

BOHR, MINEURS ELIZABETH—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'îlet No. 187, les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 64 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 128 pieds.

BROWN, WILSON ET ALS.—
Taxe de 1882, montant à $60
Taxe de 1883, montant à $1 50
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé à Tunisburg, dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'îlet No. 20 borné par les rues Columbus, Magellan, Orléans et Odeon, le dit îlet No. 20 mesure 286 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de 319 pieds.

BOLDING, EPHRIAM—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, Leesburg et adjoignant l'habitation Trepagnier, designé comme lot No. 60; le dit lot No. 60 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 160 pieds.

BROOKS, DENNIS—
Taxe de 1882, montant à 42c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, designé comme lot No. 7 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds.

BOWDEN, ISAAC—
Taxe de 1883, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Monroe, De Armas et Decatur, designé comme lot No. 24 de l'îlet No. 186; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

BURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à $1 60
Taxe de 1883, montant à $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 41; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

BRUNET, E. J.—
Taxe de 1882, montant à 75c
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Pacifique, Elmire et Eveline, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 114, le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANAN, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Jackson, Elmire et Market, désigné comme le lot No. 17 de l'îlet No. 125; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

BUCHANAN, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Jackson, Atlantique et Market, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'îlet No. 124, les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 69 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds, formant l'encoignure des rues Pacifique et Jackson.

BUTLER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Madison, Decatur et De Armas, designé comme le lot No. 12 de l'îlet No. 186; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 128 pieds.

BUCKLEY, EDWARD—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Market, Horner et Madison, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 158; le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Jackson et Market.

BULLEN, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à $60 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lot No. 10 borné par les habitations et la rivière Mississippi; le dit lot No. 10 mesure 2 arpents de face sur une profondeur de 40 arpents.

CLAY, JOHN R.—
Taxe de 1882, montant à $5 40
Taxe de 1883, montant à 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Villere, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 19; le dit lot No. 21 mesure 20 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 123 pieds.

CLAY, FRANCIS—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Church, Jefferson et Market, désignée comme portion du lot No. 8 de l'îlet No. 88 bis, mesurant 55 pieds de face à la rue Levee sur une profondeur de 40 pieds.

CASTELIN, SUC. J.—
Taxe de 1882, montant à 45
Taxe de 1883, montant à 45
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 145; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 123 pieds.

CAMUS, J. F.—
Taxe de 1882, montant à $90
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Homer et Newton, designé comme lot No. 18 de l'îlet No. 161; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

CASEY, J. B.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet No. 218 borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouze et De Armas; faisant face à rue Atlantique.

CAMBLANC, HONORE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet No. 225 borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouze et Socrates; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Verret sur une profondeur de 120 pieds.

CAMBLANC, HONORE—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à $3 00
Vingt huit certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les îlets No. 226 et autres, bornés par les rues Lapeyrouze, Sheppard, Canal, Elmire et Verret; les dits îlets No. 226 et autres mesurent 1081 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 832 pieds.

GALVERIE, E.—
Taxe de 1882, montant à $60
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Hancock, Magellan et Bringier, désigné comme le lot No. 3 de l'îlet No. 281, le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 160 pieds.

GALVERIE, E.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme les lots Nos. 9 à 12 de l'îlet No. 281; les dits lots Nos. 9 à 12 mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 160 pieds, le dit lot No. 9 formant l'encoignure des rues Hancock et Bringier.

CAMUS, V'VE THEO.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans bornée par les habitations et formant l'arrière partie des terres appartenants aux Etats Unis, designé comme le lot No. 3; le dit lot No. 3 mesure 1 arpente de face sur une profondeur de 25 arpents.

CAMUS, V'VE THEO.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, borne par les habitations [illegible] rivière Mississippi, désigné comme [illegible] 6, le dit lot No. 6 mesure 1 arpent [illegible] sur une profondeur de 40 arpents.

CRAIG, SIMON—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Camus, propriétés vendues par A. Camus, le Chemin Public, les terres marécageuses et par la propriété de T. Camus, designé comme le lot No. 43, étant partie du lot No. 5; le dit lot No. 43 mesure 48 pieds de face à l'avenue Camus sur une profondeur de 170 pieds.

CHARLES, ISIDORE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, au Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson, designé comme le lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 120 pieds.

CAMUS, V'VE J. F.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designée comme terres marécageuses.

CAPRICE, JOHN L.—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Elmire, Chesnut et Eliza, désigné comme le lot No. 27 de l'îlet No. 79, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 120 pieds.

CLAISSIE, F.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Vallette, Verret et Market, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 125, le dit lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 102 pieds, formant l'encoignure des rues Jackson et Vallette.

CERES, SUC. J.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 45c
La moitié d'un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 19, à Tunisburg, borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, la dite moitié d'îlet mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 319 pieds.

COLEMAN, ELSEY—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Sequin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 7; le dit lot No. 22 mesure 20 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 127 pieds.

COLEMAN, JACOB—
Taxe de 1882, montant à 75c
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et De Armas, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 188; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds.

COX, ABRAHAM—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme le lot No. 59, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant l'habitation Trepagnier; le dit lot No. 59 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 160 pieds.

CONNER, M'ME D. HY.—
Taxe de 1883, montant à $2 10
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Lavergne, Barthélemy et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 18; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 63 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 128 pieds.

CURREN, EDWARD—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Eveline, Washington et Eliza, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 102; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 132 pieds, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Webster et Eveline.

DAVIS, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à $1 21
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Verret, Valette et Market, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 125; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 102 pieds.

DANIELS, WILLIAM D.—
Taxe de 1882, montant à $1 31
Taxe de 1883, montant à 1 31
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, designés comme les lots Nos. 18 à 20 de l'îlet No. 145, les dits lots Nos. 18 à 20 mesurent 96 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 123 pieds, formant l'encoignure des rues Elmire et Jackson.

DELILLE, V'VE CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à ....$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Bouny, Delaronde et Peter, désigné comme le lot No. 11 de l'îlet No. 8; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de 150 pieds.

AERENSBURG, V. E.—
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthelemy, Alix, Peter et Verret, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 17, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de 128 pieds.

DELILLE, M'LLE J. O.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Eliza, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 78, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 124 pieds.

DE BOUCHEL, VICTOR ET O.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lot No. 5, borné par la batture Camus et le fleuve Mississippi, mesurant 1 arpent de face à la batture Camus.

DELILLE, ARMANT—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Monroe, Franklin et Jackson, designé comme lot No. 15 de l'îlet No. 150, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 120 pieds.

DELSWORTH, V'VE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
La moitié de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, bornée par les rues Madison, Decatur, Monroe et Newton, designée comme la moitié des lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 183, mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 72 pieds.

DENIS, R. E. W.—
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et De Armas, designé comme lot No. 22 de l'îlet No. 186, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

DELCAZEL, DELMAR—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par le Chemin Public et l'habitation adjoignant Leesburg, désignée comme lot No. 59, le dit lot No. 59 mesure 1 arpent de face au Chemin Public sur une profondeur de 40 arpents.

DILLON, JOHN J.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans dans l'îlet borné par les rues Thayer, Atlantique, Pacifique et Peter, designés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 47, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 51 pieds de face à la rue Thayer sur une profondeur de 125 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Thayer et Atlantique.

DILLON, JOHN J.—
Taxe de 1882, montant à $90
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Thayer, Pacifique et Peter, désigné comme le lot No. 25 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de 125 pieds.

DIAMOND, JASPER—
Taxe de 1882, montant à 90
Taxe de 1883, montant à 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désignés comme lots Nos. 2 à 4 de l'îlet No. 187, les dits lots Nos. 2 à 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds.

DE BEN, JOSE—
Taxe de 1882, montant à 60c
La moitié de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Odeon, Orleans, Monier et Chemin Public, designée comme la moitié des lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. [illegible], la dite moitié des lots Nos. 25 et 26 mesure 11 pieds de face à la rue Odeon sur une profondeur de 161 pieds.

DUPIERRE, JULES—
Taxe de 1883, montant à $2 70
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verret, Franklin, Newton et Homer, désignés comme les lots Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 156, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Newton et Verret.

DUMONT, ANDRE—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Un certain lot et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les îlets Nos. 284 et 285 borné par les rues Hancock, Vallette, Magellan et Bringier.

DUMONT, ANDRE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet No. 283 borné par les rues Socrates, Ptolemee, Hancock et Vallette.

ELASKEY, ADOLPH—
Taxe de 1883, montant à $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Camus, le Chemin Public, les terres marécageuses, audessus et audessous par les propriétés de T. Camus, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'îlet No. 101, les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 56 pieds de face à l'avenue Camus sur une profondeur de 170 pieds.

KAMBS, E. J. ET WM. SWEET—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés à Tunisburg, dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public et les rues Odeon, Orleans et Homer, designés comme lots Nos. 7 à 11 de l'îlet No. 1, les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent chaque 32 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot No. 11 mesure 52 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure du Chemin Public et de la rue Orléans.

EVERETT, HARRIETT—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Vallette, Chestnut et Decatur, désigné comme le lot No. 11 de l'îlet No. 190; le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 129 pieds.

EVERETT, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chestnut, Vallette et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 190; le dit lot No. 22 mesure 33 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 129 pieds; les dits lots Nos. 12 à 21 mesurent 322 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 126 pieds, formant l'encoignure des rues Chestnut et De Armas.

FEITAL, AARON—
Taxe de 1883, montant à $13 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villere, Verret, Delaronde et Lavergne, désigné comme le lot No. 6 de l'îlet No. 21; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 100 [illegible]

FINNEGAN, M'ME ANNIE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Alix, Peter et Poudrière, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 120 pieds formant l'encoignure des rues Bouny et Alix.

FINNEGAN, SUC. MARY—
Taxe de 1883, montant à ....$[illegible] 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Patterson, Olivier et Vallette, désigné comme le lot No. 22 de l'îlet No. 30; le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 97 pieds.

FINNEGAN, DAVID—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Chestnut, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 95, le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 120 pieds.

FRILOT, ARMAND FRANCOIS—
Taxe de 1883, montant à 90c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Monroe et Homer, designée comme un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 151, le dit demi du lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 128 pieds.

FISHER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés à Tunisburg, dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Orleans, Decatur et Odeon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 4, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 132 pieds, formant l'encoignure des rues Newton et Orleans.

FILS, HERTZ—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, bornée par les habitations adjoignant Leesburg, designée comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure un demi arpent de face sur une profondeur de 40 arpents.

FOSTER, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les Atlantique, Pacifique, Thayer et Peter, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de 125 pieds.

FOSTER, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à ....$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Thayer et Peter, désigné comme le lot No. 24 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de 125 pieds.

[illegible]

GRANDMIER, HENRY—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Peter, Heudee et Alix, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 65, le dit lot No. 1 mesure 34 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 124 pieds, formant l'encoignure des rues Washington et Peter.

GASPER, VALENTINE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme lot No. 58 à Leesburg, adjoignant l'habitation Trepagnier, le dit lot No. 58 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 160 pieds.

GREEN, MARIE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 280, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

GENERES, L. F.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, bornée par les habitations adjoignant Leesburg désignée comme lot No. 36; le dit lot No. 36 mesure 10 arpents de face au Chemin Public sur une profondeur de 40 arpents.

GERARD, W. F.—
Taxe de 1883, montant à $12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Peter et Barthelemy, designés comme les lots Nos. 11 à 13 de l'îlet No. 18; les dits lots Nos. 11 à 13 mesurent 93 pieds de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 129 pieds.

GERARD, W. F.—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Villere et Barthelemy, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 19, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 123 pieds.

GERARD, W. F.—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Delaronde, Olivier et Valette, designés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 30, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 46 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 85 pieds.

GRIMSTEAD, M'LLE MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Homer, Monroe et Madison, designée comme la moitié du lot No. 2 de l'îlet No. 151; la dite moitié du dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 128 pieds.

GRIMSTEAD, M'LLE M. A.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Homer, désigné comme le lot No. 14 de l'îlet No. 156; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Newton et Franklin.

GILLEN, PATRICK, NO. 2—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet No. 208 borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouze et De Armas, le dit lot No. [illegible] fait face à la rue Pacifique.

GRIFFEN, JNO. T.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, à Tunisburg, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'îlet No. 27 borné par les rues Americus, Copernicus, Linden et Orleans, le dit îlet No. 27 mesure 310 pieds de face à la rue Americus sur une profondeur de 322 pieds.

GRIFFEN, JNO. T.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, à Tunisburg, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'îlet No. 33 borné par les rues Gallatin, Perriander, Odeon et Orleans, le dit îlet No. 33 mesure 286 pieds de face à la rue Gallatin sur une profondeur de 323 pieds.

GRIFFEN, JNO. T.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, à Tunisburg, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designés comme les lots Nos. 25 et 26 bornés par les rues Perriander, Herschel, Odeon et Orleans, les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent chacun 286 pieds de face à la rue Perriander sur une profondeur de 322 pieds.

GRIFFEN, JNO. T.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, à Tunisburg, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans designé comme l'îlet No. 38, borné par les rues Herschel à Orleans, Odeon et terres marécageuses, le dit îlet No. 38 mesure 286 pieds de face à la rue Herschel sur une profondeur de 323 pieds.

GROETA, M'LLE ANNA—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lawrence, Hancock et Bringier, designés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 271, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 127 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds, formant l'encoignure des rues Franklin et Lawrence.

GUNNISON, GEO. ET CIE.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Bouny, Peter et Eliza, désigné comme le lot No. 10 de l'îlet No. 62, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure des rues Alix et Bouny.

GRUNDMIER, HENRY—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Peter, Heudee et Alix, désigné comme le lot No. 1 de l'îlet No. 65 ; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 124 pieds, formant l'encoignure des rues Washington et Peter.

GUILLAUME, CLEMENT—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Jackson et Market, designés comme les lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 124; les dits lots Nos. [illegible] mesurent 60 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

GUY, M'ME JAMES—
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Madison, Jefferson et Newton, designée comme partie du lot No. 6 de l'îlet No. 184, la dite partie du lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 120 pieds.

HATTERS, GEO.—
Taxe de 1883, montant à $2 70
Taxe de 1883, montant à 2 70
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Poudrière, Barthelemy, designée comme la moitié du lot No. 24 de l'îlet No. 15, la dite moitié mesure 15 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 155 pieds.

HAYLEY, M'ME C.—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Peter, Poudrière et Vallette, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 35, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 135 pieds.

HANLEY, M'ME C.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme le lot No. 21 de l'îlet No. 78, le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 124 pieds.

HANLEY, M'ME C.—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Elmire, Chestnut et Eveline, désignés comme les lots Nos. 21 à 23 de l'îlet No. 95, les dits lots Nos. 21 à 23 mesurent 93 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Eliza et Elmire.

HATHAWAY, M'ME DIANA—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Market, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 152; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 117 pieds, formant l'encoignure des rues Jackson et Monroe.

HATTERSON, BENDER ET CIE.—
Taxe de 1882, montant à 75c
Taxe de 1883, montant à 75c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Madison, Newton et Homer, designée comme partie du lot No. 11 de l'îlet No. 154, la dite partie du lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 60 pieds.

HARRISON, AUGUSTINE—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Verret, Franklin et Decatur, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 181; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 63 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Newton et Verret.

HARRISON, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à 75c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, designée comme la moitié du lot No. 3 de l'îlet No. 184, la dite moitié du lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 128 pieds.

HAYWOOD, ROBERT—
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Lapeyrouze et De Armas, designé comme le lot No. 14 de l'îlet No. 216; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 151 pieds.

HAYWOOD, C., ET G. MAKER—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Socrates, Lapeyrouze et Franklin, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Monroe et Socrates.

HARRY, BEN—
Taxe de 1882, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 280, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

HENDERSON, ANDREW—
Taxe de 1883, montant à 15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Chestnut, Decatur et Newton, designés comme les lots Nos. 14 à 16 de l'îlet No. 179, les dits lots Nos. 14 à 16 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 122 pieds, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 137 pieds.

HENDERSON, ANDREW—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Monroe, Decatur et Franklin, designé comme lot No. 11 de l'îlet No. 187, le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 95 pieds.

HENDERSON, ANDREW—
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Monroe, Decatur et Franklin, designé comme lot B de l'îlet No. 187, le dit lot B mesure 31 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 95 pieds.

HENDERSON, CHRISTOPHER—
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet No. 217 borné par les rues Jefferson, Lapeyrouze, Madison et Socrates, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 152 pieds.

HIELD, PHILIP N.—
Taxe de 1883, montant à $4c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Decatur, Elmire et De Armas, designés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 191; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

HILL, MAC—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par l'avenue Camus, le Chemin Public, les terres marécageuses, audessus et audessous par la propriété T. Camus, mesurant 48 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 170 pieds.

KOOKE, M'ME LUCY—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elmire, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 96, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds.

HOOKE, M'ME LUCY—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Le quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Elmire, Eveline et Chestnut, designé comme le quart du lot No. 2a de l'îlet No. 96, le dit quart du lot No. 2a mesure 7 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 126 pieds.

HOLLAND, M'ME JANE K.—
Taxe de 1882, montant à $3 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eliza, Eveline et Vallette, designés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 95, les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 126 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Chestnut et Eliza.

HOPKINS, HARRY—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Decatur, designé comme le lot No. 3 de l'îlet No. 181, le dit lot No. 3 mesure 33 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds.

HOWARD, A. L.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eveline et Market, designés comme parties des lots Nos. 14 à 16 de l'îlet No. 114, les dites parties des lots Nos. 14 à 16 mesurent chaque 14 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 137 pieds.

HOWARD, A. L.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eveline et Market, designé comme lot No. 16 de l'îlet No. 114, le dit lot No. 16 mesure 16 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 137 pieds.

HOLMES, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Vallette, Homer et Jackson, designé comme lot No. 5 de l'îlet No. 147, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

HUGHES, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Homer, Pacifique et Jackson, designés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 145, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 123 pieds, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Elmire et Homer.

HYPOLITE, FRANCIS—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designés comme les lots Nos. 16 et 17 bornés par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant l'habitation Trepagnier, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 80 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 160 pieds.

IRWIN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Orleans, Decatur, De Armas et Orleans, designés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 7, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Odeon sur une profondeur de 132 pieds.

JACKHEAD, M'ME J.—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix, Poudrière et Bouny, designé comme le lot No. 6 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 127 pieds.

JACKSON, WESLEY—
Taxe de 1882, montant à 30
Taxe de 1883, montant à 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et De Armas, designé comme le lot No. 2 de l'îlet No. 188, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds.

JACQUES, J. B.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Bringier, Hancock et Lawrence, designés comme les lots Nos. 5 à 8 de l'îlet No. 274, les dits lots Nos. 6 à 8 mesurent chaque 64 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds, formant l'encoignure des rues Franklin et Hancock.

JACQUES, J. B.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Magellan, Hancock et Bringier, designés comme les lots Nos. 4 à 8 de l'îlet No. 281, les dits lots Nos. 4 à 8 mesurent 127 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 319 pieds.

JACKSON, ANDREW—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme le lot No. 56 borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant l'habitation Trepagnier, le dit lot No. 56 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 120 pieds.

JEANDOT, JEAN—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, borné par les rues Vallette, Chestnut, Lapeyrouze et Socrates, designé comme l'îlet No. 221.

JEANDOT, JEAN—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, borné par les rues Madison, Monroe, Pacifique et Socrates, designé comme l'îlet No. 200.

JONES, THOMAS H.—
Taxe de 1882, montant à ....$[illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Market, Eveline et l'avenue Verret, designés comme lots Nos. 16 à 18 de l'îlet No. 112; les dits lots Nos. 16 à 18 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de [illegible] pieds.

JONES, JAMES J.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Seguin, Verret et Eveline, designé comme lot No. 3 de l'îlet No. 92, le dit lot No. 3 mesure 33 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 128 pieds.

JOHNSON, WM.—
Taxe de 1882, montant à ....$2 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Decatur, designé comme lot No. 1 de l'îlet No. 181, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Newton et Franklin.

JONES, WM. P. ET J. A. PETERSON—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désigné comme le lot No. 12 de l'îlet No. 183, le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de [illegible] pieds.

JOURDAN, ROBT—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Decatur et Newton, designée comme la moitié du lot No. 2 de l'îlet No. 184, mesurant 32 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

JONES, WM., No. 2—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 21c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet No. 217 borné par les rues Jefferson, Lapeyrouze, Madison et Socrates, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 152 pieds.

JOHNSON, CEASAR—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Franklin et Monroe, designé comme le lot No. 5 de l'îlet No. 280, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

JOHNSON, M'LLE VICTORIA—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Odeon, Decatur et Orléans, designé comme le lot No. 1 de l'îlet No. 4, à Tunisburg, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 132 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Newton et Odeon.

JOHNSON, PERRY ET PEGGY—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme le lot No. 14, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant l'habitation Trepagnier, le dit lot No. 14 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 120 pieds.

JOHNSON, VOLTAIRE—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, au Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson, designé comme lot No. 11, mesurant [illegible] pieds de face au [illegible] profondeur de 120 pieds.

JOHNSON, M'ME PEGGY—
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, au Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson, designé comme le lot No. 11 bis, mesurant 40 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

KNAPPO, HENRY—
Taxe de 1883, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Bouny, Villere et Seguin, designés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 9, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 60 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 120 pieds.

KNAPPO, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $4 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Bouny, Villere et Seguin, designé comme lot No. 25 de l'îlet No. 9, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 120 pieds.

KENNEDY, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Bouny, Barret et Alix, designé comme lot No. 12 de l'îlet No. 8, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 128 pieds.

KELLER, N. H.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Vallette, Verret et Newton, designé comme le lot No. 9 de l'îlet No. 180, le dit lot No. 9 mesure 25 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 100 pieds.

KELLY, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme le lot No. 43, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant l'habitation Trepagnier, le dit lot No. 43 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 120 pieds.

KEAN, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Newton, Atlantique et Homer, designé comme lot No. 11 de l'îlet No. 161, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

KING, ROB'T—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, au Raccourci, propriétés vendues par le Dr. P. R. Puisson, designés comme le lot No. 15; le dit lot No. 15 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur une profondeur de 120 pieds.

KUFNER, HENRY—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, designé comme le lot No. 3, habitation attenante aux propriétés des Etats-Unis, le dit lot No. 3 mesure 2 arpents de face au Chemin Public sur une profondeur de 25 arpents.

KUFNER, JOHN—
Taxe de 1883, montant à $1 90
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designée comme terres marécageuses, la dite portion mesure 1400 arpents superficiels.

LADIES' BENEVOLENT ASSOCIATION—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Verret, Vallette et Market, designé comme lot No. 14 de l'îlet No. 125, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 102 pieds.

LARRIEU, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Vallette, Chestnut et Homer, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 147, le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.